

**FOAMGLAS®****FICHES DE DONNEES DE SECURITE**

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de :  
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 17-sept.-2021

Version 1

**Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit PC® 164 SUISSE

Numéro du fiche de données de sécurité OCPC00132

Substance pure/mélange Mélange

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation recommandée

- For professional use
- Adhésifs
- Coating

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse du fournisseur Pittsburgh Corning (Schweiz) AG  
Schöngrund 26  
6343 ROTKREUZ  
T +41 (0)41 798 07 07  
F +41 (0)41 798 07 67  
Adresse e-mail SDS.compliance@owenscorning.com  
Site Internet www.foamglas.com**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence +32 (0)13 661 721

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008	
Europe	112
Autriche	Vergiftungsinformationszentrale (Poisons Information Centre) +43 1 406 43 43
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Giftnotrufzentrale/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid +32 70 245 245
Bulgarie	Национален токсикологичен информационен център (National Toxicological Information Centre) National Clinical Toxicology Centre, Emergency Medical Institute "Pirogov" +359 2 9154 409
Croatie	Centar za kontrolu otrovanja/Institut za medicinska istraživanja i medicinu rada +385 1 234 8342
République tchèque	Toxikologické informační středisko +420 2 2491 9293/5402 +42 2 2491 5402
Danemark	Gifflinjen/Bispebjerg Hospital +45 82 12 12 12 +45 35 31 55 55
Finlande	Myrkytystietokeskus +358 9 471 977
France	ORFILA Hôpital Fernand Widal +33 1 45 42 59 59
Allemagne	Giftnotruf der Charité/Charité-Universitätsmedizin - Campus Benjamin Franklin, Berlin +49 30 19240
Hongrie	Országos Kémiai Biztonsági Intézet (National Institute of Chemical Safety)/Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat (Health Toxicological Information Service) +36 80 20 11 99
Irlande	National Poisons Information Centre/Beaumont Hospital +353 1 809 21 66 (public, 8am - 10pm, 7/7)+353 01 809 2566 (Professionals, 24/7)
Italie	Centro Antiveleni (Poisons Centre)/Dipartimento di Tossicologia Clinica, Università Cattolica del Sacro Cuore +39 06 305 4343
Lettonie	Valsts Toksikoloģijas centra Saindēšanās un zāļu informācijas centrs. +371 67042473

Lituanie	Apsinuodijimų kontrolės ir informacijos biuras +370 5 236 20 52/ +370 687 53378 +370 687 53378
Pays-Bas	Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum (NVIC)NB Uitsluitend bestemd om professionele hulpverleners te informeren bij acute vergiftigingen +31 30 274 88 88
Norvège	Giftinformasjonens Giftinformasjonssentralen (Helsedirektoratet) +47 22 591300
Pologne	Informacji toksykologicznej (National Poisons Information Centre)The Nofer Institute of Occupational Medicine (Łódź) +48 42 63 14 724
Portugal	Centro de Informação AntivenenosInstituto Nacional de Emergência Médica (INEM) 808 250 143 (Para uso apenas em Portugal),+351 21 330 3284
Roumanie	Biroul RSI si Informare ToxicologicaApelabil intre orele 8:00 – 15:00 +40 21 318 36 06 (Apelabil intre orele 8:00-15:00)
Russie	Информационно-консультативный токсикологический центр Министерства здравоохранения Российской Федерации (RTIAC)Министерство здравоохранения Российской Федерации (Ministry of Health of the Russian Federation) +74 959 28 16 87 (русский)
Saudi Arabia	The Regional Poison Control Center, Dammam (DPCC) +966 55 388 0087
Slovaquie	Národné toxikologické informačné centrum (National Toxicological Information Centre) (NTIC)University Hospital Bratislava +421 254 77 41 66
Slovénie	Poison CentreDivision of Internal Medicine + 386 41 650 500
Espagne	Servicio de Información ToxicológicaInstituto Nacional de Toxicología y Ciencias Forenses +34 91 562 04 20
Suède	Giftinformationscentralen Swedish Poisons Information Centre, Karolinska Hospital +46 833 12 31 (International) 112 - begär Giftinformation (National)
Suisse	Centre Suisse d'Information ToxicologiqueSwiss Toxicological Information Centre 145 / +41 442 51 51 51
Turquie	Toxicology Department and Poisons Centre Refik Saydam Central Institute of Hygiene 0 800 314 7900 (Turkey) only+90 0312 433 70 01
Royaume-Uni	National Poisons Information Service (Newcastle Centre)Regional Drugs and Therapeutics Centre, Wolfson Unit 0844 892 0111 (UK only, 24/7, healthcare professionals only)

## Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Contient

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut déclencher une réaction allergique

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

### 2.3. Autres dangers

#### Autres dangers

Aucun autre danger particulier n'a été identifié.

## Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Sans objet

### 3.2 Mélanges

#### Nature chimique

émulsion.

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	2.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008	Numéro d'enregistrement REACH

				(CLP)	
Cellulose (fibre de papier)	232-674-9	9004-34-6	1-2	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Benzisothiazoline-3-one	220-120-9	2634-33-5	<0.05	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400)	Aucune donnée disponible

#### Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

#### Informations supplémentaires

This mixture does not contain any substances to be mentioned according to the criteria of REACH Annex II Section 3.2

### Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Personnel de premiers secours : Attention à votre propre protection. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Adapter le traitement de premiers secours à la nature de la blessure.
<b>Inhalation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer</li> <li>• Si les symptômes persistent, consulter un médecin</li> </ul>
<b>Contact avec la peau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enlever les vêtements contaminés</li> <li>• Laver au savon et à l'eau</li> <li>• Si les symptômes persistent, consulter un médecin</li> </ul>
<b>Contact oculaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si les symptômes persistent, consulter un médecin</li> <li>• Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes</li> <li>• Conserver à des températures comprises entre 20 et 30 °C</li> </ul>
<b>Ingestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette</li> <li>• Rincer la bouche</li> </ul>

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée</li> <li>• Peut provoquer une irritation oculaire</li> <li>• Peut provoquer une réaction allergique cutanée</li> </ul>
------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note au médecin</b>	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

### Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dioxyde de carbone (CO2)</li> <li>• Jet d'eau (brouillard)</li> <li>• Mousse résistant à l'alcool</li> <li>• Poudre d'extinction sèche</li> </ul>
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser de jets d'eau directs

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers spécifiques dus au produit chimique** Heating will cause a rise in pressure with a risk of bursting.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** Évacuer le personnel vers des zones sûres. Refroidir les fûts au jet d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

## **Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles**

- Évacuer le personnel vers des zones sûres
- Rester en amont du vent
- Ventiler la zone affectée
- Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements

**Pour les secouristes**

- Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8
- Have procedures in place for emergency decontamination

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement**

- Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau
- Voir section 12 pour des informations écotoxicologiques supplémentaires

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement**

- Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger

**Méthodes de nettoyage**

- Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques**

- Voir la section 8 pour plus d'informations
- Voir la section 13 pour plus d'informations

## **Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

- Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées
- Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements
- Éviter le rejet dans l'environnement

**Remarques générales en matière d'hygiène**

- Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité
- Laver soigneusement les zones exposées après manipulation de ce produit
- Wash thoroughly before eating or drinking.
- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux
- Enlever et laver les vêtements contaminés avant la réutilisation.
- Conserver séparément les vêtements de travail

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation**

- Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé
- Protéger contre le gel
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

- de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
- Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire
  - Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine

**Matières incompatibles** • Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) particulière(s)** Aucune utilisation finale particulière n'a été identifiée à ce jour.

## Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Component	ACGIH	Australie	Autriche	Belgique	Bulgarie
Cellulose (fibre de papier) 9004-34-6 ( 1-2 )		10 mg/m <sup>3</sup>		10 mg/m <sup>3</sup> TWA	
Component	Croatie	République tchèque	Danemark	Finlande	France
Cellulose (fibre de papier) 9004-34-6 ( 1-2 )	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 4 mg/m <sup>3</sup> STEL: 20 mg/m <sup>3</sup>				TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Component	Allemagne	Grèce	Hongrie	Irlande	Italie
Cellulose (fibre de papier) 9004-34-6 ( 1-2 )				TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> STEL: 30 mg/m <sup>3</sup>	
Component	Lettonie	Lituanie	Pays-Bas	Norvège	Pologne
Cellulose (fibre de papier) 9004-34-6 ( 1-2 )	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>				
Component	Portugal	Roumanie	Russie	Slovaquie	Slovénie
Cellulose (fibre de papier) 9004-34-6 ( 1-2 )	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	MAC: 10 mg/m <sup>3</sup>		
Component	Espagne	Suède	Suisse	Royaume-Uni	
Cellulose (fibre de papier) 9004-34-6 ( 1-2 )	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>		TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 4 mg/m <sup>3</sup> STEL: 20 mg/m <sup>3</sup> STEL: 12 mg/m <sup>3</sup>	

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible.

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques**

- Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées
- Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** • Wear safety glasses with side shields (or goggles) (EN166)
- Protection des mains** • Chemically resistant gloves (tested to EN374)
- Gants en caoutchouc
  - Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés
  - Vêtements de protection adaptés
- Protection de la peau et du corps**
- Protection respiratoire**
- Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation
  - Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire
  - Type de filtre :
  - masque intégral (DIN EN 136)
  - ABEK+P

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** • Éviter le rejet dans l'environnement

## Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Pâte
Aspect	Pâte
Couleur	Silver/Grey
Odeur	Aucune donnée disponible.
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Sans objet	
Taux d'évaporation	Sans objet	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Miscible à l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Sans objet	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité	Indéterminé(e)(s)	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

### 9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

## Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Réactivité	Pas de réactivité connue
------------	--------------------------

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

### Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques	N°.
Sensibilité aux décharges statiques	N°.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	• Aucun(e) dans des conditions normales de transformation
--------------------------------------	-----------------------------------------------------------

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
---------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**10.5. Matières incompatibles**

Matières incompatibles • Aucune information disponible

**10.6. Produits de décomposition dangereux**Produits dangereux résultant de la décomposition Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)**Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur le produit****Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies**

Ingestion	Aucune donnée disponible.
Corrosion/irritation cutanée	Aucune information disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Aucune information disponible.
Sensibilisation	Aucune information disponible
Mutagenicité sur les cellules germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.
STOT - exposition unique	Aucune information disponible
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible.
Danger par aspiration	Aucune information disponible.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Cellulose (fibre de papier)	> 5 g/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	> 5800 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Benzisothiazoline-3-one	= 1020 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rat )	

**Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1. Toxicité**

Écotoxicité Faible niveau de toxicité d'après les composants

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Facilement biodégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Nom chimique	Coefficient de partage
Benzisothiazoline-3-one	1.3

**12.4. Mobilité dans le sol**

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Évaluation PBT et vPvB** Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB). Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT).

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Éviter le rejet dans l'environnement

## Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Déchets de résidus/produits inutilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne doit pas être rejeté dans l'environnement</li> <li>• L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur</li> </ul>
<b>Emballages contaminés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Éliminer en toute sécurité les récipients vides et les déchets</li> <li>• Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage</li> <li>• L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur</li> </ul>
<b>Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé</li> <li>• The following Waste Codes are only a suggestion:</li> <li>• 08 01 20</li> </ul>

## Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### IMDG

<b>14.1 Numéro ONU</b>	Non réglementé
<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Polluant marin</b>	Sans objet
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	N°
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b>	Aucune information disponible

### RID

<b>14.1 Numéro ONU</b>	Non réglementé
<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Sans objet
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	N°

### ADR

<b>14.1 Numéro ONU</b>	Non réglementé
<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	N°

**IATA**

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	N°

## Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations nationales

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Cellulose (fibre de papier) 9004-34-6	RG 66	-
Benzisothiazoline-3-one 2634-33-5	RG 65	-

#### Allemagne

**Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK)**      Low hazard to waters

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

#### **Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

**Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**  
Sans objet

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

**Rapport sur la sécurité chimique**      Aucune information disponible

## Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Légende

*	Désignation « Peau »	<b>Plafond</b>	Valeur limite maximale
<b>STEL</b>	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)	<b>TWA</b>	TWA (moyenne pondérée en temps)

Date de révision 17-sept.-2021

Remarque sur la révision Mise à jour du format du document

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006**

**Avis de non-responsabilité**

**Un soin particulier a été apporté à la préparation de l'information contenue dans cette fiche des données de sécurité, mais le producteur n'y émet aucune garantie commerciale. Le producteur ne pourra être tenu pour responsable des conséquences d'une mauvaise utilisation de ce produit ou d'une mauvaise interprétation de cette information.**

**Fin de la Fiche de données de sécurité**